



LINEA QUATTRO

[LIVE COSMOPOLITAN]

TOTAL CONSORTIUM CLAYTON

STAND FOIRE DE PARIS LQ

D E V I S

Numéro de devis : 36266/1/4

Date du devis : 20/04/2022

Valable jusqu'au : 1 mois



Choix du modèle :

PRAXIS Pura (Cuisines LINEA QUATTRO)

Porte lisse, laquée dans la finition brillante sur le côté externe, épaisseur 19 mm. Support en MDF d'épaisseur 19 mm laqué brillant sur le côté externe et les 4 chants laqué mat sur le côté interne.

Détail :

Cuisines

Exécution de façade

Finition façade

Finition caisson

Finition côtés de finition

Poignées

Execution de gorge

Finition de gorge

Epaisseur de plan

Panneaux

Type de finition

Finition panneaux

Socles

Finition socle

: PRAXIS Pura

: Couleur laquée brillante

: Blanc

: Antracite

: Blanc

: Gorge aluminium

: Laqué brillant

: Blanc

: 20,00 mm

: **Laquées**








: Laqué brillant






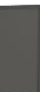

: Blanc








: **Laqué mat**







: Blanc

Meubles

Pos	Désignation	Sens	Coté visible	Quantité	TVA	Montant TTC
1	 B8160060 Élément bas, 1 porte L: 600, H: 812, P: 327 Eco-participation mobilier de 2,80 € Soit un coût final de 549,28 €	G		1,00 pce	20,0	546,48
2	 B8160060 Élément bas, 1 porte L: 600, H: 812, P: 327 Eco-participation mobilier de 2,80 € Soit un coût final de 549,28 €	G		1,00 pce	20,0	546,48
3	 2OPL0120 Panneau MDF ép. 2 cm laqué sur 2 côtés et 4 chants - au mètre carré Largeur = 650, Hauteur = 2310 Eco-participation mobilier de 1,80 € Soit un coût final de 1 726,12 €			1,50 m²	20,0	1 724,32
4	 C2213660 Colonne pour réfrigérateur, 2 portes L: 600, H: 2210, P: 573 <i>Modèle: SIDERA RegulaExécution de façade Blanc brillant</i> Eco-participation mobilier de 8,50 € Soit un coût final de 2 043,94 €	G		1,00 pce	20,0	2 035,44
5	 3OC4005 Gorge verticale centrale pour colonne - au ML L: 30 Hauteur = 2210, Profondeur = 573 Eco-participation mobilier de 0,10 € Soit un coût final de 0,10 €			2,21 m	20,0	0,00
6	 C2213660 Colonne pour réfrigérateur, 2 portes L: 600, H: 2210, P: 573 <i>Modèle: SIDERA RegulaExécution de façade Blanc brillant</i> Eco-participation mobilier de 8,50 € Soit un coût final de 2 043,94 €	D		1,00 pce	20,0	2 035,44
7	 C2215260 Colonne four, 2 portes L: 600, H: 2210, P: 573 <i>Modèle: SIDERA RegulaExécution de façade Blanc brillant</i>	G		1,00 pce	20,0	1 697,52

Pos	Désignation	Sens	Coté visible	Quantité	TVA	Montant TTC
	Eco-participation mobilier de 8,50 € Soit un coût final de 1 706,02 €					
8	 C2215260 Colonne four, 2 portes L: 600, H: 2210, P: 573 <i>Modèle: SIDERA RegulaExécution de façade Blanc brillant</i> Eco-participation mobilier de 8,50 € Soit un coût final de 1 706,02 €	D		1,00 pce	20,0	1 697,52
9	 C2210860 Colonne étagères, 1 porte L: 600, H: 2210, P: 573 <i>Modèle: SIDERA RegulaExécution de façade Blanc brillant</i> Eco-participation mobilier de 8,50 € Soit un coût final de 1 785,22 €	G		1,00 pce	20,0	1 776,72
10	 30C4005 Gorge verticale centrale pour colonne - au ML L: 30 Hauteur = 2210, Profondeur = 573 Eco-participation mobilier de 0,10 € Soit un coût final de 0,10 €			2,21 m	20,0	0,00
11	 C2210860 Colonne étagères, 1 porte L: 600, H: 2210, P: 573 <i>Modèle: SIDERA RegulaExécution de façade Blanc brillant</i> Eco-participation mobilier de 8,50 € Soit un coût final de 1 785,22 €	D		1,00 pce	20,0	1 776,72
12	 2OPL0120 Panneau MDF ép. 2 cm laqué sur 2 côtés et 4 chants - au mètre carré Largeur = 650, Hauteur = 2310 Eco-participation mobilier de 1,80 € Soit un coût final de 1 726,12 €			1,50 m²	20,0	1 724,32
13	 B8110060 Élément bas, 1 porte L: 600, H: 812, P: 573 <i>Modèle: PRAXIS Pura</i> Eco-participation mobilier de 3,90 € Soit un coût final de 576,78 €	G		1,00 pce	20,0	572,88
13.1	2OCL02060 Coffre intérieur - LEGRABOX (pour colonnes prof. 57,3 cm) - Fin.Gris orione - Noir terre - Blanc soie - L.60			1,00 pce	20,0	528,00
13.2	2OCL01060 Tiroir intérieur - LEGRABOX (pour prof. 57,3 cm) - Fin.Gris orione - Noir terre - Blanc soie - L.60			2,00 pce	20,0	855,36
14	 B8114060 Élément bas, 2 tiroirs, 1 coffre L: 600, H: 812, P: 573 <i>Modèle: PRAXIS Pura</i> Eco-participation mobilier de 3,90 € Soit un coût final de 1 376,70 €			1,00 pce	20,0	1 372,80

Pos	Désignation	Sens	Coté visible	Quantité	TVA	Montant TTC
15	 B8110060 Élément bas, 1 porte L: 600, H: 812, P: 573 Eco-participation mobilier de 3,90 € Soit un coût final de 576,78 €	D		1,00 pce	20,0	572,88
16	 P9110060 Élément haut, 1 porte L: 600, H: 910, P: 327 Eco-participation mobilier de 2,80 € Soit un coût final de 654,88 €	G		1,00 pce	20,0	652,08
16.1	2OCFSENSOR2 Capteur de présence "infrared" (sans transformateur)			1,00 pce	20,0	124,08
16.2	2OCTLED015 Transformateur pour lampe LED - Alimentation max de 15 Watt (complet avec système pour N.6 connexion rapide) - Max.15 W			3,00 pce	20,0	356,40
16.3	2OCFK001 KITON TOUCH Lampe à LED en aluminium pour étagères internes ou bases de paniers - au ML (sans transformateur e capteur de présence)			6,00 pce	20,0	3 247,20
17	 P9110060 Élément haut, 1 porte L: 600, H: 910, P: 327 Eco-participation mobilier de 2,80 € Soit un coût final de 654,88 €	G		1,00 pce	20,0	652,08
18	 P9110060 Élément haut, 1 porte L: 600, H: 910, P: 327 Eco-participation mobilier de 2,80 € Soit un coût final de 654,88 €	D		1,00 pce	20,0	652,08
19	 B8115560 Élément bas avec poubelle extractible Volume max L: 600, H: 812, P: 573 Eco-participation mobilier de 3,90 € Soit un coût final de 1 920,54 €			1,00 pce	20,0	1 916,64
20	 B8170060 Élément bas sous-évier, 1 porte L: 600, H: 812, P: 573 Eco-participation mobilier de 3,90 € Soit un coût final de 579,42 €	G		1,00 pce	20,0	575,52
21	 2OPL0120 Panneau MDF ép. 2 cm laqué sur 2 côtés et 4 chants - au mètre carré Largeur = 650, Hauteur = 912 Eco-participation mobilier de 0,82 € Soit un coût final de 681,59 €			0,59 m ²	20,0	680,77

Pos	Désignation	Sens	Coté visible	Quantité	TVA	Montant TTC
22	 B8160060 Élément bas, 1 porte L: 600, H: 812, P: 327 Eco-participation mobilier de 2,80 € Soit un coût final de 549,28 €	D		1,00 pce	20,0	546,48
23	 B8174060 Kit Lave-vaisselle, lave-linge, réfrigérateur ou congélateur L: 600, H: 812, P: 573 Eco-participation mobilier de 3,90 € Soit un coût final de 291,66 €			1,00 pce	20,0	287,76
24	 B8160060 Élément bas, 1 porte L: 600, H: 812, P: 327 Eco-participation mobilier de 2,80 € Soit un coût final de 549,28 €	D		1,00 pce	20,0	546,48
25	 B8160060 Élément bas, 1 porte L: 600, H: 812, P: 327 Eco-participation mobilier de 2,80 € Soit un coût final de 549,28 €	D		1,00 pce	20,0	546,48
26	 2OPL0120 Panneau MDF ép. 2 cm laqué sur 2 côtés et 4 chants - au mètre carré Largeur = 950, Hauteur = 912 Eco-participation mobilier de 1,80 € Soit un coût final de 996,77 €			0,87 m ²	20,0	994,97
27	 B81140120 Élément bas, 2 tiroirs, 1 coffre L: 1200, H: 812, P: 573 Eco-participation mobilier de 8,50 € Soit un coût final de 1 906,66 €			1,00 pce	20,0	1 898,16
27.1	2OC14110120_RTW Range-couverts pour tiroir - Fin.Rovere tinto wengé			1,00 pce	20,0	633,60
27.2	2OCIXM006 Insert G - Porte-épices avec pots en verre			1,00 pce	20,0	657,36
27.3	2OCIXM004 Insert D - Porte-épices en inox			1,00 pce	20,0	543,84
27.4	2OCIXM001 Insert A - Porte-couteaux en inox			1,00 pce	20,0	174,24

Pos	Désignation	Sens	Coté visible	Quantité	TVA	Montant TTC
27.5	2OCIXM002 Insert B - Porte-pellicules en inox			1,00 pce	20,0	264,00
30	2OPL0120 Panneau MDF ép. 2 cm laqué sur 2 côtés et 4 chants - au mètre carré Largeur = 352, Hauteur = 910 Eco-participation mobilier de 0,32 € Soit un coût final de 368,18 €			0,32 m²	20,0	367,86
502	2OZFL010 Socle frontal lisse finition ALU H.10 cm au ML Eco-participation mobilier de 0,82 € Soit un coût final de 2 129,22 €			12,03 m	20,0	2 128,40
Plus Value: Laqué brillant						898,48





Total Meubles (Hors Eco-participations)	EUR	38 807,86
--	-----	-----------

Plans de travail



Pos	Désignation	Quantité	TVA	Montant TTC
35	PLAN DE TRAVAIL Plan de travail en granit noir 1820mmx650mm 1220mmx954mm 3022mmx954mm	1,00	20,0	8 745,26
Total Plans de travail (Hors Eco-participations)			EUR	8 745,26

Electroménager (3)

Pos	Désignation	Quantité	TVA	Montant TTC
29	PURU BORA Pure table de cuisson induction avec dispositif aspirant - Recyclage d'air Fréquence:50/60 HZ, Puissance absorbée maximale:7,6 kW (4,4 kW / 3,6 kW), Dimensions zone de cuisson avant:Ø 210 mm, Puissance zone de cuisson avant niveau Power:3000 W, Dimensions zone de cuisson arrière:Ø 175 mm, Niveaux de puissance dispositif aspirant:1 - 9, P, Durée de vie maximale du filtre:150 h (1 an), Table de cuisson induction avec dispositif aspirant - recyclage d'air PURU, Buse d'aspiration, filtre à graisse en acier inoxydable, filtre à charbon actif, notice d'utilisation et de montage, gabarit de perçage, Pincettes de montage, Ruban d'étanchéité, Jeu de plaques de compensation des hauteurs, Protection du boîtier de raccordement au secteur, Accessoire de montage pour raccordement au secteur, commande sControl intuitive, eSwap, élimination efficace des odeurs, Faible niveau sonore, Nettoyage facile, Bac collecteur de graisses intégré, Surface de cuisson « 4 24 » extra-large, Espace de rangement maximal, Commande automatique du dispositif aspirant, Mode démo	1,00 pce	20,0	2 868,00

Pos	Désignation	Quantité	TVA	Montant TTC
31 	SN95EX56CE SIEMENS - Lave-vaisselle 60cm tout intégrable - IQ500 - Classe énergie D - Consommation d'énergie pour 100 cycles Eco: 85 kWh - Durée programme Eco: 4h35 - Consommation d'eau (L): 9,5 - Classe d'efficacité sonore B - 42 DB - 14 couverts - Tiroir VF - 8 programmes- Cuve: Acier inox - Home Connect, glissières, sideLight, openAssist - H: 81,5 cm x L: 59,80 cm x P: 55,00 cm	1,00 pce	20,0	1 149,99
32 	KI86VVSE0 SIEMENS - Réfrigérateur combiné intégrable - IQ300 - Classe énergie E - Consommation électrique/an (kWh): 229 - Classe climatique: SN-ST - Classe d'efficacité sonore - 35 DB - Volume utile total (L): 267 l - réfrigérateur: 183 l - congélateur: 84 l - Low frost - Type de charnières: Glissières - H: 177,2 x L: 54,1 x P: 54,8 cm	2,00 pce	20,0	1 979,98
33 	2303800009 V-ZUG Four à vapeur Combairsteamer V6000 60, Norme largeur: 60 cm, Norme de hauteur: 60 cm, Miroir noir, Écran tactile avec CircleSlider, V-ZUG-Home	1,00 pce	20,0	4 090,02
34 	2303600007 V-ZUG Four à vapeur Combairsteamer V2000 60, Norme largeur: 60 cm, Norme de hauteur: 60 cm, Miroir noir, Écran tactile avec CircleSlider, V-ZUG-Home	1,00 pce	20,0	3 090,00
Total Electroménager (3) (Hors Eco-participations)		EUR		13 177,99

Sanitaires (2)

Pos	Désignation	Quantité	TVA	Montant TTC
28 	50129 BRADANO - Cuve BRADANO ALLARO 50 INOX. Aspect : inox brossé. Installation : sous plan / à fleur de plan / à encastrer. Kit de fixation inclus. Siphon gain de place inclus. Siphon prémonté NF réglable. Garantie 25 ans sur la Cuve / évier et 2 ans sur la bonde et siphon. Dimension de la Cuve L x P x H : 500 x 400 x 175 mm. Encombrement L x P : 540 x 440 mm. Vidage manuel. Type d'encastrement = Encastré par dessous, Direction = Droite	1,00 pce	20,0	468,00
28.1 	51386 BRADANO - Mitigeur BRADANO AVISIO DOUCHETTE 90 : Mitigeur à douchette extractible, Inox 304, finition brossée, cartouche à disques céramique. Douchette extractible en Inox. Aérateur mousseur Neoperl en silicone. Hauteur sous bec 258 mm, hauteur totale 297 mm. Levier de commande 0° / 90°. Flexibles de raccordement de 50 cm. Perçage 35 mm. Garantie 5 ans avec l'utilisation des vannes NF avec filtres à impuretés incorporés. Le lot de 2 vannes inclus. Garantie 2 ans sur le flexible de douchette.	1,00 pce	20,0	312,00
Total Sanitaires (2) (Hors Eco-participations)		EUR		780,00

Résumé spécification:

Meubles		38 807,86
Plans de travail		8 745,26
Electroménager (3)		13 177,99
Sanitaires (2)		780,00
Eco-participation mobilier		112,79
Eco-participation électroménager		63,99
Détails :		
SN95EX56CE	SIEMENS - Lave-vaisselle 60cm tout intégrable - IQ500 - Classe	8,00
K186VVSE0	SIEMENS - Réfrigérateur combiné intégrable - IQ300 - Classe	36,00
2303800009	V-ZUG Four à vapeur Combairsteamer V6000 60, Norme largeur: 60	10,00
2303600007	V-ZUG Four à vapeur Combairsteamer V2000 60, Norme largeur: 60	10,00

Total TTC		EUR	61 687,89
Dont :			
TVA (1) à 20,0%,	(Base H.T.: 51 406,58)		10 281,32

HORS POSE ET LIVRAISON

Garantie des meubles : ...2 ans.....
Garantie des appareils ménagers: ...2 ans...

Fait au magasin : Paris, le **20/04/2022**

Signature du client « bon pour commande »

Signature et cachet de l'entreprise

Remise des conditions générales de vente :
Oui Non
Pour le branchement de ses appareils,
le client s'engage à mettre en
conformité les installations existantes
(au gaz, eau, électricité, ventilation)

ATTENTION : CECI N'EST PAS UN BON DE COMMANDE

Valable jusqu'au : 1 mois

Conditions :

Livraison : Jusqu'au 3^{ème} étage 500 euros
A partir du 4^{ème} étage 800 euros

Conditions de livraison : Il faut être présent lors de la livraison afin d'ouvrir à notre transporteur -le règlement des 70% restant à votre demande

Délai de livraison : Prévoir 6 à 8 semaines après commande ferme

Conditions de paiement : 30 % à la commande, solde du matériel a la livraison des fournitures sur le chantier

Adresse livraison : STAND FOIRE DE PARIS LINEA QUATTRO

Tél. Domicile / Bureau : /

Fax :

Portable :

Email :

Livraison prévue : -

Nos prix s'entendent sous réserve de modification liée à l'application, prévue à l'article R 543-247 du code de l'environnement, d'une contribution aux coûts d'élimination des éléments d'ameublement.

Nos prix sont établis sur la base des taux de TVA en vigueur à la date de la remise de l'offre. Toute variation ultérieure de ces taux, imposée par la loi, sera répercutée sur ces prix.

Adresse livraison : STAND FOIRE DE PARIS LQ LEICHT

Tél. Domicile / Bureau : /

Fax :

Portable :

Email :

Livraison prévue : -

Nos prix s'entendent sous réserve de modification liée à l'application, prévue à l'article R 543-247 du code de l'environnement, d'une contribution aux coûts d'élimination des éléments d'ameublement.

Nos prix sont établis sur la base des taux de TVA en vigueur à la date de la remise de l'offre. Toute variation ultérieure de ces taux, imposée par la loi, sera répercutée sur ces prix.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1. DEVIS

Le devis de la cuisine est une offre de prix des fournitures (meubles, électroménagers, accessoires) incluant la conception.

L'intervention éventuelle d'un architecte ou d'un décorateur sur le chantier, commandée par le client, est à la charge de celui-ci.

2. LA CONCEPTION

Le prix des études et de la conception, inclus dans le prix des marchandises, comprend :

- Le déplacement du cuisiniste au domicile du client,
- La réalisation du métré,
- L'analyse technique de la cuisine

Le cuisiniste élabore et remet au client les plans de conception contractuels.

Le cuisiniste conserve intégralement la propriété intellectuelle de ses projets.

La perspective est un dessin ne comportant aucune mesure et ne reproduisant pas fidèlement le projet. Elle n'a pas de valeur contractuelle.

Seuls les plans de conception au sol, les plans en élévation à l'échelle et le plan technique font foi.

Sur les plans de conception, faisant partie intégrante dudit contrat, et délivrés au client avant la formation du bon de commande, sont portées respectivement les informations commerciales obligatoires identifiant l'entreprise et la signature du client.

Les plans sont établis en deux exemplaires, dont l'un est remis au client et l'autre conservé par le cuisiniste.

3. LA CUISINE EN CONFORMITE

Avant la signature du bon de commande, le client a été préalablement informé, par la remise du plan technique, des non-conformités de l'installation existante.

Il est tenu de faire procéder, avant la pose de la cuisine, aux travaux d'installation nécessaires par des corps de métier du bâtiment de son choix et placés sous sa responsabilité.

4. LA COMMANDE

Distincte obligatoirement du devis, la commande est un document sur lequel sont portées entre autres les informations identifiant l'entreprise (Enseigne, Dénomination sociale, adresse, n° de téléphone, fax, site web, statut juridique, montant du capital, n° de SIREN), le nom et signature du vendeur, les coordonnées du client consommateur

Le bon de commande peut faire simplement référence au n° de devis ne suscitant aucune modification. Le devis est alors contresigné par le client consommateur et annexé au contrat de vente signé le même jour.

Le bon de commande est établi sur la base des plans de conception remis au client préalablement à la signature du présent contrat.

Sur le bon de commande figure en outre la date limite de livraison, les conditions de règlement et les accords particuliers éventuels.

La fourniture correspond uniquement au matériel spécifié dans la commande.

Toute modification de la commande initiale, du fait du client doit faire l'objet, au magasin du cuisiniste, d'un avenant au contrat initialement établi.

La commande est ferme et le contrat est conclu au moment de la signature du bon de commande par le client et le cuisiniste.

Le versement d'un acompte sert de preuve complémentaire pour démontrer cette rencontre de volonté et ainsi la conclusion du contrat. Chacun des contractants est tenu de respecter ses engagements.

Le client consommateur ne peut revenir sur son engagement que dans les conditions déterminées par le Code de la Consommation.

En cas d'achat moyennant un crédit octroyé par le vendeur, il est rappelé, conformément aux dispositions des articles L311-1 et suivants du Code de la Consommation, qu'une offre préalable de crédit doit être remise en double exemplaire, au client consommateur, précisant notamment que les engagements entre les deux parties ne deviennent définitifs qu'à expiration du délai de 14 jours ainsi que l'ensemble des dispositions protégeant le client consommateur, après la signature de l'offre.

5. LE PRIX

Les conditions du contrat de vente de fournitures sont fixées dans le bon de commande.

Le prix des marchandises, incluant la conception, sont ceux déterminés à la signature de la commande.

Le paiement est au comptant et non à crédit lorsque ces versements prennent la forme d'acomptes et que le paiement intégral du prix des fournitures est réalisé au plus tard au jour de la livraison des fournitures.

Conformément aux dispositions de l'article 131-41 du Code de la Consommation, les parties conviennent que les sommes versées à la signature du bon de commande et avant le paiement complet, sont des acomptes, et non des arrhes permettant aux cocontractants, sous certaines conditions, de revenir sur leur engagement. En cas de versement d'acomptes, la commande est ferme.

S'agissant d'un contrat de vente, le client consommateur versera dans le cadre d'une vente au comptant :

- Un acompte équivalant à 30% du prix total, à la commande
- Un solde, soit 70% du prix total, aux livreurs, à la livraison.

6. LIVRAISON

Pour tout retard dans l'exécution de travaux d'installation émanant de corps de métiers qui ne sont pas placés sous la responsabilité du cuisiniste et rendant la livraison des fournitures impossible à la date limite convenue au contrat de vente, le client est tenu d'en informer le cuisiniste par lettre recommandée avec accusé de réception.

Les parties conviennent alors d'un commun accord, d'une nouvelle date de livraison par un avenant écrit au contrat établi au magasin.

A défaut, le cuisiniste livre à la date convenue. Si le client ne peut pas prendre livraison, il devra alors supporter, après sommation, tous les frais exposés par le cuisiniste ainsi que les frais de stockage des fournitures commandées soit 100€ par mois (Tout mois commencé sera dû).

En cas de report supérieur à une semaine de la date de livraison du fait du client, le solde sera dû à la date initialement prévue. En cas d'absence à la livraison, ou de refus de paiement, la nouvelle livraison sera à la charge du client.

7. LE TRANSFERT DES RISQUES ET LA GARE JURIDIQUE

Conformément à l'article L.138-4 du Code de la Consommation, le transfert des risques ainsi que la garde juridique des marchandises s'opèrent au moment où le client ou un tiers désigné par lui, autre que le transporteur proposé par le professionnel, prend physiquement possession des marchandises.

Il en est de même pour toute livraison partielle.

8. LA CLAUSE DE RESERVE DE PROPRIETE

Les marchandises livrées restent la propriété du cuisiniste, conformément à la législation en vigueur jusqu'au paiement intégral du prix convenu.

En cas de défaut de paiement, le cuisiniste est en droit de revendiquer les marchandises impayées et le client est tenu de les restituer à la première demande.

Les risques et la garde des marchandises sont transférés au client dans les conditions définies à l'article précédent.

Le client s'engage à conserver les marchandises en apportant tous les soins nécessaires.

9. LA GARANTIE

Le client est avisé que les meubles sont fabriqués à partir de matériaux naturels et qu'en conséquence, leur couleur est susceptible d'évoluer dans le temps.

Dans l'hypothèse où une garantie commerciale est consentie par le fabricant ou le cuisiniste, celle-ci s'exerce conformément à l'article L. 211-16 du Code de la Consommation ci-dessous reproduit :

Article L 211-16 du Code de la Consommation

Lorsque l'acheteur demande au vendeur, pendant le cours de la garantie commerciale qui lui a été consentie lors de l'acquisition ou de la réparation d'un bien meuble, une remise en état couverte par la garantie, toute période d'immobilisation d'au moins sept jours

vient s'ajouter à la durée de la garantie qui restait à courir. Cette période court à compter de la demande d'intervention de l'acheteur ou de la mise à disposition pour réparation du bien en cause, si cette mise à disposition est postérieure à la demande d'intervention.

Le contenu et les modalités de mise en œuvre, le prix, la durée, son étendue territoriale de la garantie commerciale consentie par le fabricant ou le cuisiniste figurent dans un contrat distinct remis au client par le cuisiniste.

Indépendamment de l'existence ou non d'une garantie commerciale accordée par le cuisiniste ou le fabricant et dont le détail figure dans le bon de commande, le cuisiniste reste tenu des défauts de conformité du bien au contrat, des défauts cachés et des vices rédhibitoires conformément aux articles suivants :

Article L-211-4 du Code de la Consommation

Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité.

Article L 211-5 du Code de la Consommation

Pour être conforme au contrat, le bien doit :

1° Etre propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :

- o Correspondre à la description donnée par le vendeur et posséder les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;*
- o Présenter les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;*

2° Ou présenter les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou être propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.

Article L211-12 du Code de la Consommation

L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien.

Article 1641 du Code Civil

Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus.

Article 1648 du Code Civil

L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.

Dans le cas prévu par l'article 1642-1, l'action doit être introduite, à peine de forclusion, dans l'année qui suit la date à laquelle le vendeur peut être déchargé des vices ou des défauts de conformité apparents.

10. FOIRES ET SALONS

Dans le cas où le bon de commande est signé à l'occasion de foire, salons ou de parcs d'exposition et de salons professionnels, et comme cela est mentionné sur ce dernier, le client est avisé qu'il ne dispose pas d'un délai de rétractation.

11. MODE ALTERNATIF DE REGLEMENTS DES DIFFERENDS

Conformément à l'article L. 133-4 du Code de la Consommation, le client est informé de la possibilité de recourir, en cas de contestation, à une procédure de médiation conventionnelle ou tout autre mode alternatif de règlement des différends.

En cas de litige ou de contestation ; le Tribunal de Commerce de Paris est seul compétent.